

ASSEMBLÉE NATIONALE

4 février 2022

DÉMOCRATISER LE SPORT EN FRANCE - (N° 4994)

Commission	
Gouvernement	

Retiré

AMENDEMENT

N ° 45

présenté par
Mme Lorho

ARTICLE 8 TER A

Supprimer cet article.

EXPOSÉ SOMMAIRE

La liste extrêmement large des incriminations indiquées dans le présent article est trop approximative pour être précisément définie. Quel est le propos haineux ou discriminatoire qui peut être retenu à l'encontre d'une « identité de genre » qui n'a elle-même pas de définition juridique précise ?

Cet article démagogique est supprimé.